



Institutschiller.org

## « Savait ou aurait dû savoir » : les dirigeants tolérant le génocide sont prévenus

« *Savait ou aurait dû savoir : au prochain Tribunal de Nuremberg, les gouvernements complices du génocide ne pourront pas plaider l'ignorance.* » Tel est le titre d'une déclaration publiée le 4 février par l'Institut Schiller international, qui résume ainsi l'urgence stratégique actuelle :

Dans une ordonnance prononcée le 26 janvier 2024, en réponse aux accusations portées par l'Afrique du Sud, la Cour internationale de justice (CIJ) a conclu [qu'il est « plausible » qu'un génocide soit activement perpétré par Israël contre le peuple palestinien de Gaza.](#)

La CIJ a ordonné par conséquent, que, pour citer la ministre sud-africaine des Affaires étrangères [Naledi Pandor dans sa déclaration du 31 janvier](#), « *les États tiers agissent de manière indépendante et immédiate pour empêcher un génocide par Israël et pour s'assurer qu'eux-mêmes ne violent pas la Convention sur le génocide en aidant ou prêtant assistance à la commission d'un génocide. Cela impose nécessairement à tous les États l'obligation de cesser de financer et de faciliter les actions militaires d'Israël, qui sont plausiblement génocidaires.* »

Les ordonnances de la CIJ étant contraignantes pour les gouvernements impliqués et leurs responsables, Israël s'est vu accorder un délai d'un mois pour rendre compte à la Cour des mesures prises pour se conformer à son ordonnance. Mais au lieu de respecter les décisions de la Cour, Israël et ses principaux alliés internationaux les ont bafouées avec arrogance dès le moment même où elles étaient prononcées.

Le 26 janvier, jour même du verdict, les gouvernements d'Israël et des États-Unis ont, de connivence, décidé de suspendre tout financement à l'UNRWA (l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens, qui fournit la majorité de l'aide humanitaire vitale à Gaza), sur la foi d'un dossier israélien douteux (qui n'a toujours pas été rendu public), accusant une douzaine d'employés de l'agence (sur un effectif de 13 000 à Gaza et 30 000 dans la région) de travailler avec le Hamas.

Au total, dix-sept pays plus l'Union européenne (Allemagne, Australie, Autriche, Canada, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Islande, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Roumanie, Royaume-Uni, Suède et Suisse) ont gelé leur financement à l'UNRWA, de sorte que la menace de famine qui pèse aujourd'hui sur 2,3 millions de personnes à Gaza se concrétisera fatalement, entraînant la mort de centaines de milliers de personnes, étant donné que l'UNRWA aura épuisé tous ses fonds disponibles d'ici la fin février.

Le 30 janvier, le ministère israélien de la Défense a annoncé le lancement d'une opération visant à inonder les tunnels de Gaza avec de l'eau de mer, ce qui risque non seulement de tuer bon nombre d'otages en même temps que des membres du Hamas, mais aussi d'anéantir pour plusieurs décennies toute capacité

d'approvisionnement en eau douce, notamment pour l'agriculture, dans cette région.

Depuis le 4 février, les Forces de défense israéliennes se trouvent aux abords de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, se préparant à lancer un assaut militaire de grande envergure contre plus d'un million de Palestiniens désespérés, que les FDI ont chassés du nord du pays. On pourrait alors assister à la mise en œuvre de ce que la CIJ a qualifié de « génocide plausible », et qui pourrait s'avérer la « solution finale au problème palestinien ».

Au cours du week-end des 3 et 4 février, les forces militaires combinées des États-Unis et du Royaume-Uni (les deux puissances les plus directement responsables du déclenchement, du financement et de l'armement de la guerre israélienne de dépopulation contre la Palestine) ont lancé des frappes aériennes contre certaines « cibles ennemies » au Yémen, en Irak et en Syrie, dans l'intention manifeste de faire passer un message de terreur destiné à convaincre le monde entier de se soumettre.

Ces manœuvres risquent désormais d'étendre la guerre en Asie du Sud-Ouest à l'Iran et d'entraîner toute la région dans ce qui pourrait rapidement devenir une Troisième Guerre mondiale nucléaire.

### **Que peut-on faire pour obtenir un cessez-le-feu ?**

L'Institut Schiller propose ensuite quelques actions concrètes que les citoyens du monde peuvent prendre sans délai pour contribuer à renverser la situation.

**Premièrement**, organiser des manifestations devant les sièges des gouvernements et parlements des pays ayant gelé leur aide à l'UNRWA, ainsi que devant les ambassades ou les consulats de ces pays, afin d'exiger le rétablissement immédiat de ce financement, ainsi que l'augmentation de l'aide humanitaire destinée à Gaza, un cessez-le-feu immédiat et permanent, et la tenue d'une « conférence internationale en vue d'élaborer des mesures concrètes vers une solution à deux États pour la région, basée sur un développement économique mutuellement bénéfique ».

**Deuxièmement**, faire pression pour obtenir des gouvernements locaux et régionaux, et tous autres organismes, qu'ils votent des résolutions réclamant un cessez-le-feu à Gaza, ainsi que tout ou partie des revendications citées ci-dessus. Un exemple à suivre est [la résolution adoptée le 31 janvier par le conseil municipal de Chicago](#), troisième ville des États-Unis, soutenant un « cessez-le-feu humanitaire immédiat » à Gaza et appelant instamment le président Biden à agir en ce sens.

**Troisièmement**, les citoyens doivent faire comprendre à leurs élus qu'ils seront « démis de leurs fonctions » s'ils ne soutiennent pas publiquement le droit international, notamment les décisions de la Cour internationale de justice, et s'ils n'exigent pas que des mesures soient prises dès maintenant pour mettre fin au génocide.

*« Tous les gouvernements du monde, tous les responsables, sont désormais prévenus : non seulement ils 'auraient dû savoir' ce qui se passait à Gaza, mais maintenant ils le savent. L'histoire - et un probable tribunal de Nuremberg à venir - les jugera en conséquence ».*

Votre message, [ecrivez@institutschiller.ca](mailto:ecrivez@institutschiller.ca) ou par téléphone au (514) 461-1557